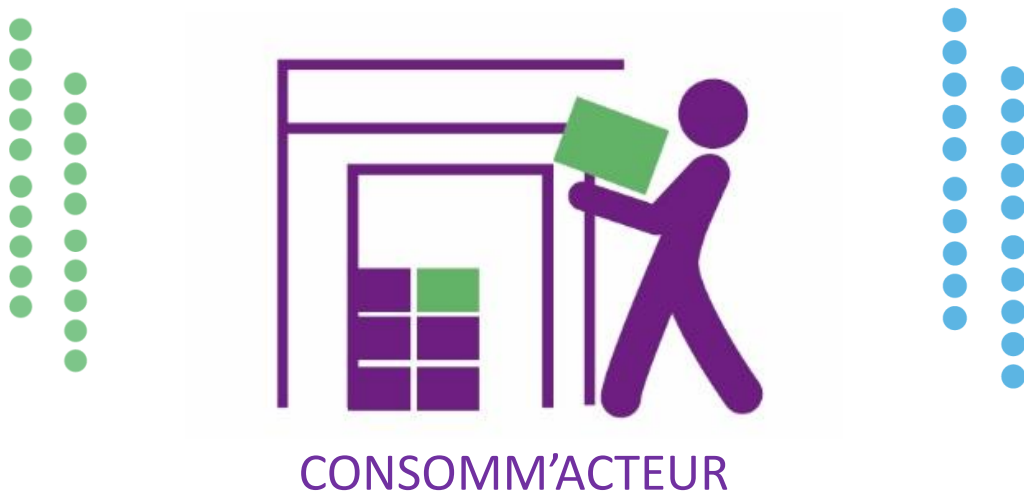


# PARTICIPEZ AU CHALLENGE CONSOMM'ACTEUR

De la Métropole du Grand Paris



**Pour réduire l'impact environnemental de votre  
consommation au quotidien**

Apprenez à agir sur un levier simple mais efficace : la logistique (ou le parcours de votre achat entre son lieu de production et son lieu de consommation)

Devenez volontaire dans l'expérimentation organisée par la Métropole du Grand Paris et ses partenaires, et participez au Challenge Consomm'acteur,

**de mi-novembre 2019 à fin mars 2020**



## La logistique, c'est quoi ? Quels sont ses enjeux ?

La logistique est l'ensemble des activités qui permettent d'assurer l'acheminement de matières premières, produits semi-finis, et produits finis, de leur point d'origine au point de consommation. Ces activités peuvent inclure (sans que la liste ne soit exhaustive) : le transport des produits de leur lieu de production au consommateur, leur emballage, leur stockage, la façon avec laquelle ils sont transportés, la façon avec laquelle ils sont achetés, leur durée de vie (et donc leur renouvellement).

La logistique fait aujourd'hui partie intégrante de la vie d'un produit, et elle représente en général une part non négligeable de son prix de vente. Les entreprises cherchent à optimiser les processus logistiques avec des objectifs différents : pour réduire les coûts (et donc proposer des prix plus compétitifs ou augmenter la marge), pour offrir des meilleurs services aux clients (délais de livraison plus courts, par exemple), pour augmenter la disponibilité de produits.

L'activité logistique, comme toutes les activités économiques, produit un impact sur l'environnement : le transport des produits se fait généralement via des moyens de transport carbonés qui consomment des énergies fossiles et produisent des gaz à effet de serre et polluants ; l'entreposage des produits nécessite la mise à disposition de grandes surfaces, contribuant à l'artificialisation des sols ; la circulation des véhicules de livraison en ville génère du trafic supplémentaire, augmentant la congestion et les niveaux de pollution sonore ; ...

De ce fait, la question de la logistique et du déplacement des marchandises est devenue une question majeure pour le fonctionnement efficace des métropoles. Elle pose en même temps des questions économiques, sociales, d'urbanisme, de transport, de circulation et d'environnement. Elle est d'autant plus importante que les pratiques des consommateurs et des producteurs évoluent sans cesse : le développement du e-commerce en est le dernier exemple. Et les tendances montrent que les services logistiques sont de plus en plus individualisés.



15 %

**Progression annuelle du Chiffre d'affaires  
du e-commerce en France**

20 %

**Augmentation annuelle du nombre de  
colis transportés en France**

## Comment puis-je réduire l'impact logistique de ma consommation ?

Nous avons tous besoin de consommer : des biens de première nécessité comme l'eau et la nourriture, aux cadeaux pour faire simplement plaisir à nos proches. Pour autant, toutes les habitudes de consommation de se valent pas d'un point de vue logistique. Selon les choix que nous faisons au quotidien, le chemin que parcourent les produits que nous consommons jusqu'à chez nous n'est pas le même. Et ces chemins peuvent être plus ou moins respectueux de l'environnement.

Par exemple, imaginez-vous au supermarché, vous faites vos courses de la semaine, et vous voulez acheter une salade verte. Saviez-vous qu'elle aura parcouru, en moyenne, 1000 km avant d'arriver dans votre assiette ? Et que 60 % de son coût est lié à son transport ? En revanche, si vous achetez votre salade chez un primeur qui se fournit en Ile-de-France, votre salade aura parcouru tout au plus quelques centaines de kilomètres.... et sera plus fraîche.

Nous pouvons faire évoluer nos habitudes, et adopter quelques gestes plus ou moins simples, qui permettront de réduire l'impact logistique de nos achats. Pour cela, il faut d'abord connaître nos habitudes et identifier ce que nous pouvons changer !

## En quoi consiste le Challenge Consomm'acteur ?

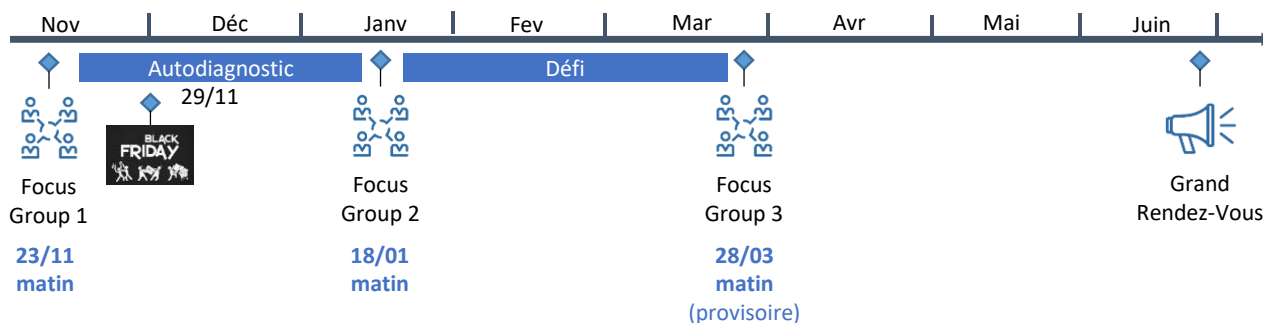
Le Challenge Consomm'acteur est un événement organisé par la Métropole du Grand Paris et les signataires du [Pacte pour une logistique métropolitaine](#). Il fait partie des actions mises en place dans le cadre de la mesure 12 du Pacte : Sensibiliser le consommateur aux enjeux logistiques.

L'objectif du Challenge est de donner l'opportunité aux habitants de :

- Mieux connaître leurs habitudes de consommation et leur impact logistique,
- Adopter des gestes au quotidien qui permettent de réduire l'impact de leur consommation.

Il est organisé en 3 temps : une phase d'autodiagnostic, une phase d'expérimentation, et une conclusion. Chacune de ces phases est marquée par la tenue d'une réunion avec tous les participants au Challenge, animée par la Métropole du Grand Paris avec le soutien d'experts dans le domaine de la logistique urbaine.

Le Challenge s'étale ainsi sur 7 mois et demi. Il commencera fin novembre 2019 avec la réunion de lancement du Challenge, et finira fin juin 2020 par un événement de conclusion.



## Phase 1 : l'autodiagnostic

Cette phase commence par une réunion dite « Focus Group » avec d'abord un temps de présentation et d'échanges autour de la logistique urbaine au sein de Métropole du Grand Paris. Le groupe définira ensuite les thématiques qui seront traitées durant le Challenge (e-commerce, lieu de provenance des produits, recyclage et réutilisation, emballage, ...). Enfin, le groupe définira la méthode qui sera appliquée dans les semaines suivantes par chaque participant pour autoévaluer ses pratiques de consommation.

Pendant les 8 semaines suivantes, les participants du Challenge analyseront la consommation dans leur foyer en utilisant les outils fournis lors du Focus Group. Ils seront amenés à observer des détails tels que :

- D'où viennent les produits que j'ai achetés au supermarché ?
- J'ai acheté un produit en ligne. Quel type de livraison ai-je préférée (livraison en point relais, livraison express, ...) ?
- Ai-je récemment acheté des produits électroménagers ? Si oui, était-ce pour remplacer le même produit qui était en panne ?
- Comment sont emballés les produits que j'ai acheté ?

Ces informations seront transmises à la Métropole du Grand Paris qui se chargera de les analyser.

## Phase 3 : Conclusion

Une dernière réunion permettra de dresser le bilan des différents défis et partager les bonnes pratiques. Ces informations seront par la suite valorisées dans une campagne de communication à destination de tous les habitants de la Métropole du Grand Paris.

De plus, les conclusions du Challenge seront partagées avec les membres signataires du Pacte pour une logistique métropolitaine, parmi lesquels figurent des professionnels de la logistique tels que des chaînes de grande distribution. Ces résultats pourront les aider à mieux concevoir leurs produits et services afin de réduire, de leur côté également, l'impact écologique de leurs activités.

Enfin, la campagne de sensibilisation sera lancée et présentée lors du Grand Rendez-vous du Challenge Consomm'acteur, qui se tiendra en juin 2020, et auxquels tous les participants du Challenge seront conviés.

## Phase 2 : l'expérimentation

Cette phase commence par une réunion plénière. Dans celle-ci, les résultats des autodiagnostic seront partagés et les participants pourront faire part de leurs impressions et conclusions personnelles. Ce sera également l'occasion pour quelques personnes engagées pour diminuer leur impact logistique, les « témoins », de présenter leurs démarches individuelles et, nous espérons, inspirer les participants !

Chaque participant choisira un défi qu'il/elle souhaiterait relever pendant les 10 semaines suivantes. Les défis seront imaginés par les participants, avec le soutien d'experts dans le domaine de la logistique et les témoins.

Comme pour la phase précédente, les participants suivront leur consommation, tout en faisant attention à appliquer leurs nouvelles pratiques. L'objectif est d'évaluer à quel point c'est facile (ou pas) de changer ses habitudes, et d'identifier les freins ou les leviers pour faciliter ces changements.





## Qui peut participer au Challenge Consomm'acteur ?

Tous les habitants\* de la Métropole du Grand Paris\*\* peuvent participer au Challenge Consomm'acteur !

L'essentiel, c'est de pouvoir s'engager à participer aux trois réunions des Focus Group qui auront lieu le 23 novembre 2019, le 18 janvier 2020, et le 28 mars 2020. Ces réunions auront lieu à Paris. **Il est impératif de participer aux trois réunions pour assurer la réussite de l'expérimentation.**

Si vous participez au Challenge, c'est tout votre foyer qui participe ! Que vous habitiez seul, en famille, ou en colocation, vous pouvez tenir compte, si vous le souhaitez, des pratiques de tous les résidents de votre foyer pour les phases d'autodiagnostic et du défi.

*\*Il faut cependant être âgé d'au moins 18 ans pour participer.*

*\*\* Accédez par [ici](#) à la carte interactive de la Métropole du Grand Paris.*

## Comment puis-je m'inscrire ?

Pour vous inscrire, veuillez cliquer [ici](#)<sup>1</sup> pour répondre au formulaire d'inscription.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 18 octobre 2019.

La Métropole du Grand Paris vous contactera ensuite pour vous confirmer votre inscription.

## Des questions ?

Vous pouvez adresser toute question ou remarque à l'adresse mail suivante : [challenge\\_consommacteur@metropolegrandparis.fr](mailto:challenge_consommacteur@metropolegrandparis.fr)

Nous veillerons à vous répondre dans les plus courts délais.

<sup>1</sup> Lien d'accès au formulaire d'inscription : <https://fr.surveymonkey.com/r/challengeconsommacteurMGP>